

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/30-02	Finances : Budget Principal – Affectation des résultats 2025 du budget principal
Date et heure de la séance	30 avril 2026 à 19h00
Lieu	Salle de la Mairie à DRUGEAC
Date de la convocation	18 avril 2026
Président de séance	Olivier ROCHE
Secrétaire de séance	Jacques BRESSON
Nombre de délégués en exercice	27
Nombre de délégués présents	23
Nombre de pouvoirs	2
Présents ou représentés	25

Conseillers communautaires présents :

Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Delphine BRU
Valérie CABECAS
Jean-Pierre CHAMPAGNAC
Marie-Hélène CHASTRE
Didier DELTHEIL
René DUBOURG
Jean-Michel FABRE
Michel LAPORTE
Samuel LEBEAUX
Mireille LEOTY
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
François POUCHOT
Guy QUINTANEL
Chantal RIBOULET
Olivier ROCHE
Stéphanie SERIEIX
Laurence SOURZAT
Jean-Jacques VAISSIER

Représenté :

André ARNOULD	Andrée BROUSSE
Virgile LECLERC	Samuel LEBEAUX

Pouvoir donné à :

Absent :

Olivier PRAT
Roger RIBAUD

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/04/30-02	Finances : Budget Principal – Affectation des résultats 2025 du budget principal
--------------------------------------	---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les Articles L. 5211-1, L. 5211-36, L. 5214-23-1 et R. 5211-6 et suivants ;

Vu l'approbation des résultats du Compte Financier Unique 2025 lors de la séance du 17 avril 2026 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,

- **CONSTATE** que le compte financier unique 2025 du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

Résultat Budget principal	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Opérations de l'exercice	682 752,22	346 345,41	6 529 174,04	7 499 194,78	7 211 926,26	7 845 540,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	-336 406,81			970 020,74		633 613,93
Résultats reportés		30 877,48		1 532 258,70		1 532 258,70
RESULTAT DE CLOTURE	-305 529,33			2 502 279,44		2 165 872,63
Restes à réaliser	144 366,37	55 574,10				

- **DECIDE** de procéder à l'affectation des résultats comme suit :

Résultat total à affecter : Excédent de fonctionnement	2 165 872,63
Affectation :	
Excédent de fonctionnement capitalisé à l'article 1068	394 321,60
Excédent de fonctionnement reporté au BP 2026 compte R 002	2 107 957,84
Déficit d'investissement à reporter au BP 2026 compte D 001	305 529,33

- **CHARGE** Monsieur le Président et Monsieur le Receveur, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 25

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 25

Votes pour : 25

Votes contre : 00

Fait à Mauriac, le 30 avril 2026,
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jacques BRESSON

Olivier ROCHE